

UN CORPORATISME TYPE MUSSOLINIEN...

«Un despote imbécile peut contraindre des esclaves avec des chaînes de fer, mais un vrai politique les lie bien plus fortement par la chaîne de leurs propres idées, c'est au plan fixe de la raison qu'il en attache le premier bout, lien d'autant plus fort que nous en ignorons la texture et que nous la croyons notre ouvrage; le désespoir et le temps rongent les liens de fer et d'acier, mais il ne peut rien contre l'union habituelle des idées, il ne fait que la resserrer davantage, et sur les molles fibres du cerveau est fondée la base inébranlable des plus fermes Empires».

J.SERVAN de GERBEY - Discours sur l'administration de la justice criminelle, 1767. (1)

Dans une circulaire datée du 21 juin 2005, Yves Veyrier, Secrétaire Confédéral et Jean-Claude Mailly, secrétaire Général de la C.G.T.F.O. rendent compte de la réunion du «comité exécutif» de la C.E.S. réunis les 14 et 15 juin. Comme on peut en juger, leur compte rendu ne manque pas d'intérêt et ne laisse place à aucune illusion sur la nature et le rôle de la C.E.S.

L'ordre du jour de ce comité exécutif était dominé par: «La discussion sur la situation créée par les deux référenda en France et aux Pays Bas qui ont vu une nette majorité de citoyens voter contre la ratification du projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe ... Le Secrétariat de la C.E.S. avait dans ce cadre préparé et proposé à la discussion deux textes destinés à être transmis au Conseil européen qui se réunissait les 16 et 17 juin. Le premier, appuyé sur une communication introductive du Secrétaire Général de la CES - John Monks - était intitulé «Après les référenda - prendre l'initiative». Le Secrétaire Général de la C.G.T.F.O. a délibérément demandé à intervenir en premier lors de la discussion sur ce point».

Jean-Claude MAILLY a alors rappelé que nous avions «lors du comité exécutif réuni en octobre 2004, été les seuls à voter contre la prise de position par le Comité Directeur de la CES en faveur de la ratification du projet de traité».

Ce qui n'empêchera pas le bureaucrate en chef de la CES, le dénommé John Monks, de persévérer dans la voie du corporatisme type mussolinien en proposant au vote du Comité Exécutif une résolution demandant une «...consultation du peuple par le biais d'une grande conversation sur les problèmes ardues auxquels sont confrontés l'Europe, ses pays et ses peuples(...) sur la base d'une note rédigée en style accessible (...) impliquant les parlements nationaux, le Parlement européen mais également des événements locaux et une large couverture médiatique», conversation qui aurait débouché sur «une déclaration sur l'avenir, de l'Europe (...) soumise pour ratification (si nécessaire ou souhaité, par voie de référendums) aux termes de débats nationaux (...) vers la mi-2007».

Et, cerise sur le gâteau, la résolution se concluait par un appel à ce que «l'UE et les partenaires sociaux devaient élaborer un nouveau pacte économique, social et pour l'emploi qui reflète une volonté renouvelée de faire face tous ensemble à l'avenir (...)».

Notons également que les représentants de la C.G.T.F.O. ont «réfuté solennellement les interprétations qualifiant le vote en France d'expression xénophobe, rappelant notamment cela avait été sciemment utilisé pour éviter ou dénaturer le débat».

Ce qui n'empêchera pas, selon les rédacteurs de la circulaire confédérale, la C.F.D.T. de centrer son intervention «sur l'analyse d'une campagne anti-européenne et aux relents nationalistes et xénophobes venant du Front National et des souverainistes de droite et de gauche et allant à l'extrême gauche trotskiste

(1) Cité par Lucien JERPHAGNON: «Les divins Césars» (Edition France-Loisirs).

en passant par une partie du parti socialiste. Elle a ainsi été jusqu'à considérer que «pour la première fois depuis la guerre, l'extrême droite se retrouve dans le camp des vainqueurs» et que «la gauche et l'extrême gauche ont trompé le peuple avec des propos inacceptables». La C.F.D.T. a aussi posé la question du non respect par les organisations syndicales affiliées des décisions prises par la C.E.S.».

La résolution a été soumise au vote en fin de réunion. La C.G.T.F.O. a voté contre. Il y a eu 6 abstentions (TUC - Royaume Uni, LO et autres confédérations du Danemark, ELA - Espagne, CGT - France). Cette dernière ayant tenu à qualifier son abstention de «positive».

Et, vive le «syndicalisme rassemblé»!

Alexandre HÉBERT.
